

Secteur automobile / Environnement / Qualité de l'air / Consommation

Le 20 septembre 2017

L'ASSOCIATION ECO ENTRETIEN CONTRIBUE AUX ASSISES NATIONALES DE LA MOBILITE

Paris – L'association Eco Entretien® (AEE) était présente pour le lancement des Assises nationales de la mobilité officiellement lancées ce mardi 19 septembre 2017 au Palais Brongniart par le Premier Ministre, Monsieur Edouard PHILIPPE, et la Ministre chargée des Transports, Madame Elizabeth BORNE, devant plus de 1000 acteurs de la mobilité. L'AEE a activement participé aux travaux de l'atelier consacré aux « mobilités plus propres ».

Dans ce cadre, et pour accompagner cette « révolution des mobilités » que le Gouvernement appelle de ses vœux, l'AEE rappelle combien l'Eco Entretien® est une solution concrète et innovante permettant d'accompagner et d'accélérer rapidement la transition énergétique, écologique et solidaire en France. Labellisé par Ecocert Environnement, 1er organisme mondial de certification en matière de protection de l'environnement, l'Eco Entretien® est porté par l'AEE, regroupant les organisations professionnelles de l'amont à l'aval de la filière Après-Vente automobile, toutes tendances confondues.

Tandis qu'en France le parc roulant s'approche de 40 millions de véhicules, que les réglementations se multiplient pour lutter contre la pollution de l'air, avec une prise de conscience de l'enjeu sanitaire, la généralisation de l'Eco Entretien® est une solution concrète permettant par un meilleur entretien des véhicules, de contribuer immédiatement et massivement à la réduction des émissions liées au transport, tout en aidant les populations les plus en difficulté n'ayant pas les moyens de remplacer rapidement leur véhicule ancien.

Accélérer son déploiement sur le terrain pourrait renforcer le « Plan Climat » de la France, et permettrait d'agir de façon transversale en faveur de la santé, de l'écologie, de l'économie ainsi au bénéfice des territoires :

- ✓ **SANTE** : Réduire significativement la pollution atmosphérique par la réduction des surémissions polluantes dangereuses pour la santé, en particulier les particules fines (plus de 1.000 tonnes économisées par an) et les NOx (près de 25.000 tonnes par an).
- ✓ **ECOLOGIE** : Réduire les émissions de CO2 (près de 1 million de tonnes de CO2 par an)
- ✓ **ECONOMIE** : Alerter sur les dérives fonctionnelles et ainsi préserver le budget des automobilistes en limitant la consommation de carburant et en évitant des réparations onéreuses.
- ✓ **TERRITOIRES** : Soutenir le développement des emplois verts dans la filière automobile.

Afin d'amplifier son déploiement, l'AEE propose l'adoption de mesures fortes pour accélérer l'Eco Entretien® des 22 millions de véhicules légers et véhicules utilitaires légers de plus de 4 ans.

A propos de l'AEE : Association de type loi de 1901 créée le 7 septembre 2016 à l'initiative des acteurs de la filière automobile avale mobilisés ([communiqué de presse](#)), l'AEE est ouverte à toute organisation syndicale automobile représentative et à tout réseau d'enseigne désireux de participer au déploiement de l'ECO ENTRETIEN®. Elle vise à organiser une chaîne de compétence technique et pluraliste, et s'appuie sur une démarche participative, ouverte et collégiale, dotée notamment d'une [Charte constitutive](#) d'engagements dans le déploiement de l'ECO ENTRETIEN® signée par les organisations professionnelles et les réseaux sous enseignes adhérentes le 27 juillet 2016. Site Web : www.ecoentretien.eu